



Appel 2019 - datations par le radiocarbone Programmation annuelle ¹⁴C-Ifao

Le laboratoire de datation par le radiocarbone de l'Ifao offre la possibilité aux missions et programmes Ifao de réaliser des datations ¹⁴C sur un quota propre de recherche. Ce quota d'analyses, distribué annuellement, sera réparti suivant les demandes reçues, motivées par les responsables de chantiers et programmes Ifao.

Demands de datations « Ifao »

Les demandes doivent être renvoyées **avant le 10 février 2019** à aquiles@ifao.egnet.net, avec un argumentaire présentant le contexte de l'étude, l'intérêt des analyses demandées, le nombre d'échantillons souhaités (maximum 1 page). La quantité d'analyses produites par an étant limitée, nous favoriserons dès à présent l'émergence de problématiques pouvant mener à des résultats scientifiques à court et moyen termes.

Envoi d'échantillons

Nous rappelons que tout échantillon issu de fouilles menées sur le territoire égyptien ne sera accepté au Pôle Archéométrie qu'avec l'accord du ministère des antiquités égyptiennes (voir Rose Milek pour les demandes de transfert d'échantillons, rmilek@ifao.egnet.net). Dès réception de vos échantillons, une fiche de renseignement vous sera adressée. Nous ne commencerons le traitement de vos échantillons que lorsque ce formulaire aura été renseigné (vous pouvez aussi le télécharger sur ce lien <http://www.ifao.egnet.net/c14/>). Ces informations aident le laboratoire à optimiser le procédé d'analyse et de mesure ; il est de l'intérêt du demandeur de fournir un maximum de réponses précises aux questions posées dans ce formulaire et d'y joindre la documentation qu'il estimera utile.

La programmation ¹⁴C-Ifao sera annuelle, les échantillons acceptés devront donc être transmis au laboratoire dans l'année. En cas d'impossibilité liée à des problèmes de terrain, nous demanderons à l'équipe concernée de soumettre une nouvelle demande pour la programmation de l'année suivante.

Analyses des échantillons

Les analyses seront toutes réalisées au pôle archéométrie, laboratoire de datations par le radiocarbone, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, Égypte.

Réception et diffusion des résultats

Les résultats seront communiqués aux responsables des programmes/chantiers Ifao par la responsable du laboratoire. Nous rappelons que la datation par le radiocarbone est un procédé destructif. Selon la quantité soumise, la totalité ou une partie de l'échantillon sera détruite. Sauf demande particulière et accord préalable du laboratoire, la part restante, non détruite, ne sera pas restituée.

Il est de l'intérêt du demandeur de formuler ses interrogations dès la réception de ses résultats. Ces derniers seront dès lors intégrés dans la base de données informatique du laboratoire. Lors de la publication de vos résultats, le laboratoire doit être mentionné sous la forme *Pôle archéométrie de l'Institut français d'archéologie orientale - Laboratoire de datation par le radiocarbone*. Les résultats doivent **impérativement** être publiés **avec leur numéro de code laboratoire IFAO XXXX**. Merci de nous tenir informés de ces publications.

Nous incitons fortement les chercheurs à publier leurs résultats dans un délai de moins de trois ans, délai après lequel les datations deviendront libres d'accès et donc communicables à des tiers. Le laboratoire se réserve le droit de publier ses résultats sous la forme de listes de résultats dans la revue *Radiocarbon*. Cette condition *sine qua non* est une incitation forte à une diffusion rapide envers la communauté scientifique, ces données résultant d'un financement public. Nous rappelons par ailleurs qu'il reste possible de réaliser des datations hors quota Ifao, à partir de financements extérieurs (les tarifs sont disponibles sur le site internet du laboratoire).

Commission de décision

La commission de décision est composée du président du conseil scientifique de l'Ifao, du directeur de l'Ifao, du directeur des études et de la responsable du pôle archéométrie.